

14.3.2012

B7-0177/1

**Amendement 1**

**Kristiina Ojuland, Guy Verhofstadt**

au nom du groupe ALDE

**José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra**

au nom du groupe PPE

**Proposition de résolution**

**B7-0177/2012**

**Hannes Swoboda**

au nom de la commission des affaires étrangères

Résultat des élections présidentielles en Russie (2012/2573 (RSP))

**Proposition de résolution**

**Considérant E**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

E. considérant que, dans leur déclaration commune sur les résultats et conclusions préliminaires publiée le 5 mars 2012, l'OSCE/BIDDH, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ont relevé que le processus électoral avait fortement avantagé un candidat, du fait de déficiences dans la procédure d'enregistrement des candidats, d'une couverture médiatique inégale et partielle et de l'utilisation de moyens publics au profit d'un candidat;

E. considérant que, dans leur déclaration commune sur les résultats et conclusions préliminaires publiée le 5 mars 2012, l'OSCE/BIDDH, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ont relevé que le processus électoral ***n'avait été ni libre ni régulier car il*** avait fortement avantagé un candidat, du fait de déficiences dans la procédure d'enregistrement des candidats, d'une couverture médiatique inégale et partielle et de l'utilisation de moyens publics au profit d'un candidat;

Or. en